

Les ACORA

Ateliers Coopératifs de Recherche-Action

(Marque déposée auprès de l'I.N.P.I. le 31 mars 2006, n°063421027)

Dans le prolongement de son offre de formation, le Collège Coopératif de Paris a mis en place une démarche de formation collective par la recherche-action. L'ACORA a pour spécificité de rassembler un groupe d'acteurs, participant d'un même champ d'expérience, réunis dans une recherche-action conduite en commun.

Chaque atelier est assuré par un animateur qui amène les participants à s'engager dans une démarche leur permettant de produire une recherche collective autour des préoccupations, des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cela peut concerner l'analyse de la réalité, une volonté de changement, de transformation des méthodes de travail, celle des acteurs, de l'institution, ou encore l'élaboration de projets actualisés.

LA DEMARCHE DES ACORA

Au moins trois éléments constituent la particularité de la démarche des ACORA mise en place et développée par le Collège Coopératif de Paris depuis plus de 15 ans.

I. L'approche méthodologique employée

La démarche des ACORA sous entend un état d'esprit inscrit dans la formation par la démarche de recherche-action. Il s'agit d'accompagner le changement d'individus perçus comme des personnes ayant des ressources, que la démarche va reconnaître, dynamiser et valider selon une logique de valorisation des acquis de l'expérience.

Un tel processus passe par la structuration d'un questionnement, la construction d'un objet de recherche, d'une problématique et d'une méthodologie. Les données rassemblées sont les résultats des échanges construits au sein du groupe d'atelier, des récits d'expériences, des travaux d'observation, des résultats d'enquêtes par questionnaires ou par entretiens, d'analyses d'archives ou documents de toutes natures. Ces données sont soumises à une interprétation collective. Elles sont débattues contradictoirement et débouchent sur des perspectives d'actions pour le changement.

II. Le journal d'atelier comme support pédagogique

La finalité d'un ACORA est de produire un savoir à visée scientifique sous forme d'un écrit conduit le groupe à s'impliquer, à tenir des propos objectifs et distancés.

L'ACORA produit deux types d'écrits,

- un écrit sous forme de journaux rédigés sous la responsabilité de l'animateur qui est le rédacteur final concernant le « déroulement et le contenu... » de chaque session ;
- un écrit final consigné par le groupe qui s'appuie en partie sur les journaux d'atelier.

Le journal d'atelier fait l'objet d'une relecture en atelier et d'une validation par le groupe qui garde la maîtrise de sa diffusion. Celle-ci est fortement recommandée.

III. Les compétences spécifiques de l'animateur d'atelier

Les ACORA sont accompagnés par des animateurs ayant plusieurs compétences. Au-delà des échanges d'expériences et d'opinions, l'animateur engage les participants dans un processus de recherche.

En tant que co-auteur, l'animateur porte avec le groupe la responsabilité de la production écrite. Ainsi, l'animateur ACORA est à la fois animateur, chercheur, formateur et bien sûr, un rédacteur confirmé.

LES EFFETS DES ACORA

Les ACORA produisent des effets multiples et permettent notamment de :

- confronter des savoirs, des cultures et des savoir-faire ;
- élaborer des réponses à des situations insatisfaisantes partagées ;
- prendre de la distance partagée ;
- générer un effet de réseau ;
- dynamiser la diffusion de pratiques innovantes ;
- mutualiser des pratiques et des connaissances ;
- définir de nouveaux projets d'action.

QUELQUES EXEMPLES D'ACORA

- Réflexion sur la formation des dirigeants bénévoles et salariés de l'économie sociale et solidaire ;
- Jeunes femmes et création d'activités - Evaluation d'un parcours de formation ;
- Développement local, expression des habitants - structures - équipements de proximité ;
- L'expression des solidarités en milieu d'immigration ;
- Formation à la médiation sociale ;
- Handicaps et cultures ;
- Engagement, sens de l'engagement et adhésion à un mouvement ;
- Responsabilités des « maîtresses de maison » dans les structures socio-éducatives ;
- Pratiques innovantes en matière d'insertion des personnes handicapées et compétences des parents ;
- Les migrations subsahariennes ;
- Le logement des personnes atteintes du VIH ;
- Les démarches thérapeutiques dans les structures de soins pour les malades.

LIEU DE FORMATION

La formation peut se dérouler dans les locaux de la structure qui en fait la demande ou dans les locaux du Collège Coopératif de Paris.

DUREE ET CALENDRIER

L'ACORA suppose de s'inscrire dans une certaine durée. Il ne peut s'agir d'une simple séance isolée, mais d'une suite. La durée est variable de quelques mois à une ou deux années en fonction du groupe, des possibilités de l'institution commanditaire, des objectifs visés.

Fréquemment, le rythme s'organise autour de séances mensuelles d'une journée ou demi journée.

CONTACT

Collège Coopératif de Paris
15 rue Ambroise Thomas
75009 Paris
info@cc-paris.org
Tél. : 01 49 49 07 07

Mehdi Farzad, Directeur
Jenny Eksl, Chargée de mission auprès du délégué général